

MUSIQUE

La RTBF aura ses D6Bels music awards

Il y avait les octaves, organisés par Point Culture, RTL TVI et la Sabam. Il y aura désormais les D6Bels music awards de la RTBF.

● **Marc UYTTERHAEGHE**

Voici quelques semaines, la Sabam décidait de quitter l'organisation des octaves de la musique. Elle a été remplacée dans la foulée par les Jeunesses musicales. On sait depuis samedi que c'était pour rejoindre le nouveau projet de la RTBF, les D6Bels music awards, qui seront organisés conjointement avec la BEA (Belgian Entertainment Association), qui représente l'industrie musicale en Belgique.

Les D6Bels music awards seront remis aux artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles lors d'une grande soirée diffusée en direct sur

La Deux le 22 janvier 2016, au lendemain des Mia's flamands dont la RTBF avoue s'être fortement inspirée. Quatre radios de la RTBF participeront aussi à l'événement en décernant leurs propres prix.

Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, reconnaît que la chaîne publique a tardé à lancer ce projet. « *Ce qui n'est pas normal, c'est que l'on ait mis autant de temps à le faire* », reconnaît-il. Par contre, il refuse de se positionner dans une logique de concurrence vis-à-vis de RTL TVI qui ne donne peut-être pas toute la visibilité nécessaire aux octaves pour qu'ils décollent... « *À la RTBF, on a une politique éditoriale dictée par nos coups de cœur, et nous ne nous calquons pas sur ce que d'autres font !* »

Les D6Bels music awards récompenseront les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce qui ne signifie pas qu'ils seront exclusivement francophones, puisque - comme pour les Mia's en Flandre - si le chanteur ou un membre du groupe est domicilié à Bruxelles ou en Wallonie, cela suffira pour qu'il puisse être éligible.

Mi-novembre, un comité des médias, composé par une centaine de journalistes musicaux belges francophones sera chargé d'établir la liste des artistes nommés, dans diverses catégories (album de l'année, artiste solo de l'année, groupe de l'année, révélation de l'année...). Un prix d'honneur sera attribué par le comité du jury (pas de nomination). Les quatre prix des radios de la RTBF seront désignés par les radios elles-mêmes. Le prix du hit de l'année sera quant à lui attribué sur base des 30 meilleures ventes des singles. La période prise en compte pour les sorties musicales court entre le 1^{er} novembre 2014 et le 31 octobre 2015.

Les votes seront ouverts au public du 2 au 15 janvier 2016. Selon les catégories, les prix seront décernés soit en fonction du vote des professionnels de la filière musicale, soit en fonction du vote du public.

Une belle initiative. Reste à voir si - après trois ou quatre ans d'existence - on ne risque pas de tourner un peu en rond. ■

« C'est une bonne nouvelle... »

Jean-Jacques Deleeuw, vous êtes président des octaves de la musique. Surpris par le projet de la RTBF ?

Non, car quand la Sabam a quitté l'organisation des octaves voici quelques semaines, on a su que c'était pour ça.

Vous pensez quoi de cette initiative ?

C'est une bonne nouvelle que les talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles fassent l'objet de l'intérêt de la RTBF. Nous, cela fait onze ans

qu'on les soutient. On sera le seul pays au monde à avoir autant de prix ! Mais les octaves se distinguent par le fait qu'ils récompensent toutes les musiques, aussi bien le rock que la musique urbaine, classique ou contemporaine. Et je crois que nous remplissons notre mission, puisque nous avons acquis un aspect institutionnel reconnu.

N'est-ce pas dommage de ne pas

avoir pu collaborer ?

Nous avons proposé une collaboration à plusieurs reprises à la RTBF, mais finalement, la solution est autre.

Les octaves vont évoluer ?

D'année en année, on fait des modifications. La prochaine édition aura lieu en mars 2016. Il y aura des changements, mais c'est trop tôt pour en parler.